

# LE CARILLON

D'HEUGNES



*Été 2022*

*Numéro 107*



Alexandre MARTIN 2020

## SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Conseils Municipaux	p. 4
Élections législatives	p. 7
École	p. 7
Associations	p. 8
Journées USEP	p. 11
Jardin écocitoyen	p. 11
Cérémonie du 8 mai	p. 12
Passation de commandement	p. 12
Photo Mystère	p. 13
Course B.C.B.	p. 13
A noter	p. 14
Infos 14 et 15 août 2022	p. 15
Informations diverses	p. 16
État civil	p. 16

## Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85

Fax 09 70 32 43 77

[mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

[www.heugnes.fr](http://www.heugnes.fr)

Facebook : Heugnes Indre

**La Mairie sera fermée du  
14/08/2022 au 05/09/2022 inclus**



Comité de rédaction :

Philippe Kocher, Fanny Béunza, Noëlle Cugnière,  
Ginette Labecot, Nadine Maerten, Laure Parola-  
Daniel, Martin Parola-Daniel, Claude Rouget,  
Bernard Schacre, Muriel Wallet.

### ***Mot du Maire***

Cet d'été devrait être riche en événements. Il a débuté dès le 02 juillet, place Saint-Martin, par la passation de commandement au Centre de Première Intervention (CPI) des Sapeurs-Pompiers de Heugnes. En effet, le Lieutenant Jean-Marc HEBERT a transmis le relais à la Lieutenante Laure PAROLA-DANIEL devant les autorités préfectorales et départementales, les élus des communes avoisinantes, le Colonel CALIMACHE, directeur du SDIS, les officiers et membres du corps des sapeurs-pompiers et des habitants de la commune.

Le 22 juillet prochain, les boulangers, Mathias et Mathilde, nous proposent une soirée concert animée par le groupe de musiciens « The Black Tomato » dans l'enceinte de la boulangerie : l'envie pour nos boulangers de participer à l'animation d'été de notre village et

aussi de favoriser la rencontre et les échanges entre les habitants de Heugnes et ceux de Bouges-le-Château.

Une très bonne nouvelle : le Comité des fêtes « l'Amicale du Ô Nahon » a décidé de la reprise de la cavalcade du 15 août après deux ans d'interruption due à la pandémie de covid19. Il s'affaire d'ores et déjà à préparer le marché gourmand qui se tiendra de 10h à 14h, de magnifiques chars qui seront accompagnés par quelques fanfares. Et en soirée, à la nuit noire, sera tiré notre feu d'artifice qui, n'en doutons pas, devrait être très beau et réjouir de très nombreux spectateurs.

Je n'oublie pas, bien sûr, le Grand Prix cycliste Christian FENIOUX de la veille, le 14 août qui permettra à quelques 150 coureurs « élite » de se départager sur le circuit habituel de 21 km à parcourir 7 fois.

Notre village va donc retrouver en juillet et en août ces temps festifs, conviviaux, sur et autour de la place de notre village, lesquels participent au bien vivre ensemble et à l'envie de se retrouver, de faire la fête.

Divers événements récents m'obligent à aborder maintenant un sujet sensible et néanmoins important qui, s'il était traité par tout un chacun correctement, favoriserait positivement les relations entre les personnes et plus largement le bien vivre ensemble.

Bon nombre de personnes nous ont interpellés, nous disant qu'à tel endroit, les arbres débordant largement sur la voie communale gênaient le passage des engins agricoles ou qu'à tel autre endroit, un particulier, en croisant un véhicule, avait endommagé la peinture de son propre véhicule...

Bien que nous ayons fait bon nombre de rappels par courriers personnalisés ou par le biais du Carillon, il y a encore beaucoup trop de propriétaires qui n'ont pas fait ces travaux indispensables. Aussi le maire est parfaitement fondé, au titre de son pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique ( article R116-2-5 du code de la voirie routière, article R161-24 pour les chemins ruraux). Enfin, Il peut faire procéder d'office aux travaux aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

Je compte sur votre collaboration pour que ces travaux d'élagage et d'essartage soient réalisés dans les meilleurs délais et en tout état de cause d'ici la fin d'année civile 2022.

A tous ceux qui utilisent les chemins communaux avec tous types de véhicules (semi-remorques, voitures, tracteurs agricoles avec attelages, motos cross, quads, etc..., il est impératif :

- . de **réduire votre vitesse** sur ces chemins afin de maintenir l'empierrement en bon état,
- . de **respecter les panneaux de signalisation**, les grilles de protection de regard et autre matériel.

Aux agriculteurs :

- . de **ne pas déverser de produits désherbants** sur les chemins communaux et leur emprise.
- . de **revenir dans les limites des bornages** champs/chemins. Tous les chemins communaux font tous au minimum 6m, voire pour certains un peu plus de 7m (bandes de roulement plus emprise).

Profitons des prochaines semaines, des prochains mois pour faire le point sur ces sujets, se rendre éventuellement sur le terrain et trouver un point d'accord.

Cette fin d'année scolaire a vu repartir vers son département d'origine, l'Indre-et-Loire, notre directrice d'école, Camille GANGNEUX après une année passée à Heugnes. Une très bonne année à tout point de vue : relations avec l'ensemble des partenaires, bons résultats scolaires pour les élèves. Nous lui souhaitons bon vent et le meilleur pour la suite de sa carrière. Audeline CORBINEAU lui succède. Elle habite Châteauroux et Heugnes est sa première affectation. Bienvenue à Audeline !

Les membres de l'équipe municipale restent à votre écoute, n'hésitez pas à les joindre en cas de nécessité.

Portez vous bien, prenez soin de vous, attention il semble que le Covid est de retour ! Nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances.

Le Maire, Philippe KOCHER

\*\*\*\*\*

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juin 2022

### 1 - 1607 HEURES : TEMPS DE TRAVAIL AU SEIN DES COLLECTIVITES.

**Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :**

L'article 47 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique abroge les régimes dérogatoires à la durée légale de travail obligeant les collectivités territoriales dont le temps de travail est inférieur à 1607 heures à se mettre en conformité avec la législation.

Vu l'avis favorable du Comité technique du centre de gestion en date du 4 avril 2022, l'organisation du temps de travail des employés municipaux est en conformité avec la loi ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la proposition du Maire et les modalités de temps de travail des employés municipaux.

### 2 - DEMANDES DE SUBVENTIONS.

**OBJET: Vote des subventions aux associations locales.**

Associations	2021 (pour mémoire)	2022
Coopérative Scolaire du RPI Pellevoisin/Heugnes	400	350*
Famille Rurale la Ruche	490	700
		- 1050

\*Complément de subvention 2021 pour voyage scolaire

### 3 - APPROBATION DU REGLEMENT DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.

En application du Code Général des Collectivité Territoriales, et notamment de son article L.5214-16, la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay exerce en lieu et place de ses communes membres la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés depuis 2014.

La Communauté de Communes Ecueillé - Valençay a rédigé un règlement de la collecte qui présente les conditions d'exécution et les droits et obligations des intervenants dans le cadre du service public proposé. ( Ce règlement est consultable en mairie )

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés tel que présenté,
- **Autorise** le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

#### 4 - PUBLICITE DES ACTES DE LA COLLECTIVITE

Vu l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction en vigueur au 1er juillet 2022,

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- soit par affichage ;
- soit par publication sur papier ;
- soit par publication sous forme électronique.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune d'Heugnes afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés, le Maire propose au Conseil Municipal de choisir la modalité suivante :

**Publicité par publication papier dans le hall de la mairie .**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du Maire qui sera appliquée à compter du 1er juillet 2022.

#### 5 - MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE M 57 A COMPTER DU 1er JANVIER 2023.

La nomenclature budgétaire et comptable M57 présente la particularité de pouvoir être appliquée par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- 1.- autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des trois budgets de la commune de Heugnes
- 2.- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 6 - AFFERMAGE DE PARCELLES DE TERRE AGRICOLE COMMUNALE.

(Mesdames PROT, BRUN, Mr TIXIER et Mr CHARLOTON étant personnellement concernés ne sont pas présents dans la salle, ils ne participent ni aux débats ni aux votes).

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un fermier a résilié son bail agricole pour une surface totale de 48 hectares 64 ares et 12 centiares, et ce à compter du 30 novembre 2021.

Suite à la commission de CDOA, Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des demandes acceptées et refusées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- décide par 6 voix POUR d'attribuer les parcelles comme suit :

- **Monsieur RABIER Romain :**

BA	8	Les 4 Marchais	4	18	83	28 h 40 a 03 ca
BA	9	Les 4 Marchais	4	18	85	
BA	10	Les 4 Marchais	4	22	72	
AZ	8	Les Prés Chauveau	3	99	54	
AZ	9	Les Prés Chauveau	3	99	51	
AZ	10	Les Prés Chauveau	3	99	42	
AZ	39	Le Mardelet	3	81	16	

- **Madame CHARLOTON Céline :**

AZ	35	Le Mardelet	5	05	93	20 h 24 a 09 ca
AZ	36	Le Mardelet	5	06	13	
AZ	37	Le Mardelet	5	06	00	
AZ	38	Le Mardelet	5	06	03	

- rappelle que le tarif du fermage sera de 5.5qtx/hectare conformément à la délibération n°2021/048.

- délègue tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les baux à intervenir.

## 7 - QUESTIONS DIVERSES

**Implantation d'un mât de téléphonie mobile entre la Pyramide et le Gardon Frit (Zone Blanche).**

Bouygues Télécom est chargé de sa mise en œuvre dans une limite temps de 2 ans, c'est-à-dire d'ici le 24 février 2024 au plus tard

**Le point sur le dossier Agrivoltaïque.**

Demande de rendez-vous à Monsieur SINAGOGA, Sous-Préfet d'Arrondissement et Secrétaire de la Préfecture.

**Comité des Fêtes Ô Nahon :** Infos sur les festivités du 15 août prochain  
Reprise des animations. Prochaine réunion le vendredi 24 juin 2022 à 20H30.

**Syndicat des eaux du Boischaux Nord**

Fin de l'affermage en 2024 avec la SAUR. Une réflexion est d'ores et déjà engagée sur les suites à donner sur la gestion de l'eau potable de l'ancien syndicat des eaux Pellevoisin/Ecueillé.

\*\*\*\*\*

### ***Calendrier : collecte des ordures ménagères***

Vendredi 29 juillet

Vendredi 26 août

Vendredi 23 septembre

Vendredi 12 août

Vendredi 9 septembre

Vendredi 7 octobre

Les bacs doivent être sortis la veille et les sacs à l'intérieur des bacs.

## Résultats des élections législatives 2022 à Heugnes

### Elections législatives du 12 juin 2022

Inscrits : 292  
Votants : 186  
Blancs : 4  
Nuls : 2  
Exprimés : 180

### Elections législatives du 19 juin 2022

Inscrits : 292  
Votants : 176  
Blancs : 13  
Nuls : 7  
Exprimés : 156

Candidats	Voix au 1 <sup>er</sup> tour	Voix au 2 <sup>ème</sup> tour
Jean Michel PEROUX	8	
Roland CASH	1	
Aymeric COMPAIN	14	
Damien MERCIER	1	
Annie BERTHAULT-KORZHYK	3	
Alexandra BOTTON	4	
Fabien THIRION	45	74
Sophie GUERIN	68	
Nicolas FORISSIER	36	82
<i>total</i>	180	156

\*\*\*\*\*

## *Des nouvelles de l'école*

Pour cette dernière période de l'année scolaire, nous sommes allés au cinéma au mois de Mai visionner le documentaire « Marche avec les loups ». Nous sommes allés à la médiathèque, nous nous sommes retrouvés au plan d'eau d'Écueillé et nous avons découvert le Kamishibai. Nous pouvons commencer à récolter quelques fruits et légumes dans le jardin : des radis, des tomates et des framboises, pour le plus grand plaisir des élèves.

Le 21 juin, nous avons accueilli les élèves de CP-CE1 de Pellevoisin afin de réaliser un défi Koh-Lanta.

Nous avons également visité le collège d'Écueillé et rencontré les élèves de CM1-CM2 d'Écueillé. Les élèves ont testé le studio radio du CDI du collège.

Nous sommes également partis en voyage au Château de Brannay avec les CP-CE1 de Pellevoisin. Le séjour a duré 3 jours / 2 nuits. Nous avons emmené 31 enfants et étions 6 accompagnateurs. Les activités proposées étaient de qualité. Nous sommes contentes de ce séjour et pensons le réitérer dans les années prochaines.

Camille GANGNEUX



Arrivée au château

## **Associations**

### **Comité des Fêtes : Amicale du Ô Nahon**

#### **Randonnées**

L'amicale du Ô Nahon a organisé, dimanche 29 mai, ses randonnées pédestres avec l'Ufolep. L'équipe du Comité des fêtes a accueilli 134 randonneurs (66 licenciés et 68 non licenciés) sur les chemins d'Heugnes.

Des ravitaillements installés à La Tuilerie et La Boulinière ont été appréciés par tous les marcheurs.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, s'est déroulé à la maison des associations en fin de matinée.



#### **Foire du lundi de Pentecôte**

le 6 juin 2022



De nombreux étals sur la place Saint-Martin et une trocante route d'Écueillé.



Les Pellevoizicos ont animé la foire toute la matinée. Merci à eux !

\*\*\*\*\*

#### **Association Label Eloquence**

Au mois de mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir les chorales « Vent d'avril » et « à travers chants ».

Les choristes de Vent d'avril ont donné le « la » de la bonne humeur avec un programme intitulé « chansons vivifiantes » .

Cette formation est composée de personnes en situation de Handicap . Bien sur, le public était bien moins nombreux qu'au parc de la Villette où elle s'est produite devant 20 000 personnes mais l'enthousiasme était là.

Quand ils ont cédé le Kiosque aux chanteurs d'« A Travers Chants », Chorale de Levroux tout le monde avait chauffé sa voix au soleil de leur programme.



Pour Label Eloquence, cette manifestation était l'occasion de réunir des artistes au-delà des différences autour du Kiosque à musique. Et si l'on en croit les participants ce fut un vrai moment de plaisir dans le respect de l'autre .

Nous avons annulé le concert de la fête de la musique alarmés par la vigilance orage. Les instruments électriques n'appréciant pas l'humidité : Il n'y a pas eu d'orage !

En août, nous proposons un stage théâtre pour enfants à partir de 6 ans du lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet 13h30 à 17h30 à la Maison des Associations (gare). Le vendredi, les enfants présenteront leur spectacle : la représentation est ouverte à tous et gratuite.

Renseignements et inscriptions au 02 54 39 09 33

*ou [labeleloquence@outlook.fr](mailto:labeleloquence@outlook.fr)*

\*\*\*\*\*

## ***Amicale des parents d'élèves du RPI***

### **UN GRAND BARBECUE**



De très nombreux parents et grands-parents sont venus à notre barbecue vendredi soir, après le spectacle de l'école : nous en sommes heureux !  
Ça nous fait chaud au cœur !!

Nous avons passé un agréable moment, le principal but de cette soirée était de créer de la convivialité, de l'harmonie et de fédérer autour de nos enfants afin de vous donner envie de nous rejoindre dans notre association.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés (parents, enseignants et l'équipe scolaire) c'est ensemble que nous pourrions rêver et construire un monde meilleur pour nos loulous.

Notre volonté était aussi de fonctionner en local : nous avons donc travaillé avec les commerçants de Pellevoisin (Boucherie, Épicerie et Boulangerie), de Heugnes (Boulangerie) et des alentours (caviste de Buzançais) nous remercions particulièrement Jérôme Mezhoud pour nous avoir prêté gracieusement sa friteuse (avec huile et frites).

Nous avons fait un bénéfice d'environ 400 € (toutes les factures ne sont pas encore arrivées, nous vous confirmerons le résultat définitif à la rentrée) ce bénéfice servira aux futures activités et sorties scolaires de nos enfants.

Bonnes vacances à tous.

***L'amicale des parents d'élèves.***

## ***Amicale des Sapeurs Pompiers de Heugnes***

### **Formation : « alerter, masser, défibriller »**

Le jeudi 19 mai l'une des deux formations prévues afin d'expérimenter l'utilisation d'un défibrillateur et acquérir les compétences essentielles à la prise en charge d'une victime cardiaque s'est déroulée dans la caserne des pompiers de Heugnes.



« Jean, regarde bien comment je m'y prends ! »



Des stagiaires attentifs au cours du formateur.

Une formation dans une bonne ambiance avec une démonstration, tout cela organisé par Jean-Marc HEBERT, accompagné de Sapeurs-Pompiers de Heugnes.

Cette formation pour sauver des vies ou une vie, cela peut nous arriver un jour dans notre entourage, donc je ne regrette pas d'avoir pris de mon temps pour revoir les gestes nécessaires et aussi de voir comment se servir du défibrillateur.

Encore merci !

N.M.

\*\*\*\*\*

## ***Société Communale des chasseurs de Heugnes***

L'Assemblée Générale de la chasse aura lieu le vendredi 2 septembre 2022 à 19h30 à la maison de l'association.

Présence obligatoire de tous les sociétaires car il sera procédé à la vente des cartes. Pour rappel, tous les habitants permanents de la commune peuvent prétendre à une carte de sociétaire.

Pour tous renseignements, prendre contact avec le Président afin d'organiser la nouvelle saison. Tél : 06 83 33 59 04.

Le nettoyage des allées dans la forêt communale aura lieu le samedi 3 septembre. De plus, si les locataires des terres communales subissent des dégâts de nuisibles, n'hésitez pas à en informer le Président.

Bonnes vacances à tous

## ***Journées USEP***

Tout au long du mois de mai, 9 journées de découverte des attraits de notre commune ont été organisées par l'U.S.E.P de l'Indre : randonnées pédestres, ferme pédagogique, chèvrenerie, lavoir, basse-cour, apiculture, tir à l'arc, voyage en train touristique ; toutes ces activités ont beaucoup plu au 327 enfants et aux 39 accompagnateurs.

Deux écoles sont même venues 2 jours !



Ces activités sont proposées à nouveau pour l'année scolaire 2022/2023 avec 3 nouveautés : parcours théâtralisé avec une comédienne et atelier d'écriture, visite d'une ferme bio, pêche à la ligne.

Bernard Schacre

\*\*\*\*\*

## ***Jardiniers amateurs en quête d'écocitoyenneté***

Le mercredi 27 avril 2022 a eu lieu l'animation « Jardiniers amateurs en quête d'écocitoyenneté » à l'initiative du Syndicat mixte du Pays de Valençay en Berry ; avec la présence des formateurs : Alizée Ribas de la CCEV, Sandra Beccarin du Syndicat de Pays et Quentin Revel du CPIE d'Azay-le-Ferron.



## Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945

Le dimanche 8 mai au matin s'est tenue la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 en présence de Monsieur le Maire, entouré d'élus locaux ainsi que d'habitants d'Heugnes, du chef de corps des pompiers et de notre portedrapeau.



Des gerbes ont été déposées au monument aux morts, au cimetière au pied de la stèle des anciens combattants et enfin au pied de la stèle de « La Butte ».

\*\*\*\*\*

## Passation de commandement au Centre de Première Intervention des Sapeurs-Pompiers de Heugnes : le 2 juillet 2022

Le Centre de Première Intervention (CPI) des Sapeurs-Pompiers de Heugnes est, depuis le 01 janvier 2022, commandé par la Lieutenante Laure PAROLA-DANIEL.

Une première dans le département de l'Indre puisque Laure est la première femme pompier volontaire à commander un CPI dans l'Indre.

Autre particularité, Marc FLEURET, Président du Conseil Départemental et Président du conseil d'administration du SDIS, « salue ce CPI, exemplaire et unique dans l'Indre qui applique un taux de féminisation à plus de 62% ».



Un TRES GRAND MERCI, à toi Jean-Marc, pour toutes ces années d'engagement (dont 9 comme chef de Centre) au service des autres.

Et toi Laure, je ne doute pas un seul instant que tu poursuivras, développeras, avec cette volonté déterminée qui te caractérise, l'œuvre engagée par tes prédécesseurs.

Philippe KOCHER

## Photo mystère ...

Félicitations au gagnant du numéro 106 :  
Jérôme Charny

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été prise la photo mystère de notre Carillon.  
Vous pouvez donner votre réponse sur l'adresse mail : [heugnes.commcommu@gmail.com](mailto:heugnes.commcommu@gmail.com)  
La solution sera donnée dans le prochain numéro du Carillon avec les noms des premiers gagnants.



Solution du numéro 106 : La Pataudière

\*\*\*\*\*

### *La Sénatrice de l'Indre à Heugnes*

Nous avons eu le 24 avril dernier la visite, à la Mairie d'Heugnes, de Madame Nadine BELLUROT, Sénatrice de l'Indre.  
Au menu, présentation de la commune, de ses atouts et des projets en cours et à venir.



\*\*\*\*\*

### *Course B.C.B.*

Passage dans Heugnes de la course Boischaux-Champagne-Brenne le 12 juin 2022



Photos N.M.

## A Noter

La manche du challenge départemental des écoles de cyclisme, organisée à Heugnes par le « Vélo-club Châtillonnais », aura lieu le 17 septembre 2022 de 14h à 18h.

\*\*\*\*\*



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### La Protection Civile et l'AMF lancent un nouvel appel aux dons financiers afin de poursuivre leurs actions en Ukraine

Face à la guerre qui frappe l'Ukraine, l'Association des maires de France (AMF) et la Protection Civile continuent de soutenir la population ukrainienne et lancent un nouvel appel à la générosité publique.

La Protection Civile reste mobilisée en envoyant chaque jour des palettes de dons matériels à destination des populations ukrainiennes.

Depuis le 1er mars 2022, les bénévoles de la Protection Civile ont mis en œuvre tous les moyens dont ils disposent afin de venir en aide aux populations ukrainiennes.

Dans le cadre de l'opération de collecte de dons matériels, la mise en place de différents entrepôts logistiques nationaux a permis à la Protection Civile de conditionner plus de 9 000 palettes de dons triés, qui représentent 4 500 tonnes. Au 1er juin, ce sont 250 semi-remorques, 4 trains et 60 wagons qui ont ainsi été affrétés depuis la France jusqu'en Ukraine.

A ce jour, les équipes continuent de recevoir et de trier les dons matériels récoltés, grâce à la mobilisation des collectivités et des citoyens. Au total, l'équivalent de 15 000 palettes de dons, soit 7 500 tonnes, ont été récoltées.

La Protection Civile s'est par ailleurs associée au groupe Casino pour organiser des collectes ponctuelles de denrées alimentaires dans les magasins du groupe en France. En effet, le besoin en nourriture est particulièrement important dans certaines zones d'Ukraine et des denrées alimentaires ont d'ores et déjà été envoyées.

La collecte, le tri, le conditionnement, l'envoi des dons matériels et des denrées alimentaires et la préparation d'une mission de soutien à la population ukrainienne engendrent des coûts importants. Pour continuer d'apporter une aide humanitaire constante aux populations ukrainiennes, **la Protection Civile a besoin d'un important soutien financier et relance un appel à la générosité publique :**

Les dons peuvent être effectués via notre site internet : [don.protection-civile.org](https://don.protection-civile.org)  
Ou par chèque à l'ordre de « Protection Civile » envoyé à : Protection Civile, 14 rue scandicci 93500 Pantin  
Ou par virement sur le compte ci-dessous :

IBAN : FR7610278005980002016430684  
BIC : CMCIFR2A  
Titulaire : FNPC Tour Essor 14 rue scandicci 93500 Pantin

#### Contacts presse

Cécile CORNE – 06 19 13 23 76 – [cecile.corne@protection-civile.org](mailto:cecile.corne@protection-civile.org)  
Jérémy CRUNCHANT - 06 80 95 60 16 - [jeremy.crunchant@protection-civile.org](mailto:jeremy.crunchant@protection-civile.org)

Retrouvez toutes nos actualités sur : [www.protection-civile.org](https://www.protection-civile.org)

[Facebook.com/ProtecCivilefr](https://Facebook.com/ProtecCivilefr) – [Twitter.com/ProtecCivilefr](https://Twitter.com/ProtecCivilefr) – [Instagram.com/ProtecCivilefr](https://Instagram.com/ProtecCivilefr)

# HEUGNES

14 Août 2022 à 14 h 30

## 29<sup>e</sup> Grand PRIX CYCLISTE

« Christian FENIOUX »

Course Elite

« Souvenir Gilles MALARD »

15 Août 2022

Marché Gourmand

De 10 h à 14 h.

## 76<sup>e</sup> CAVALCADE

Jour et Nuit, 16h et 22h30

Ses chars, ses musiques et fête foraine.

RESTAURATION A L'AUBERGE

23h FEU D'ARTIFICE

BAL animé PAR CLODI SYSTEM

ENTREE GRATUITE

Renseignement au 06.08.02.08.46 / 06.89.21.85.88



INPS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## INFORMATIONS DIVERSES

Horaires perturbés suite à la COVID-19

### Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : [mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

Site internet : [www.heugnes.fr](http://www.heugnes.fr)

### Relais bibliothèque : 02 54 38 57 22

E-mail: [mediatheque.pellevoisin@orange.fr](mailto:mediatheque.pellevoisin@orange.fr)

Le mercredi de 14 h à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h

### Médiathèque d'Écueillé :

02 54 40 59 10

E-mail

: [mediatheque.ecueille@orange.fr](mailto:mediatheque.ecueille@orange.fr)

Mardi et vendredi de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

### Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

### URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Accueil sans-abri 115

### Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

### Messes : le dimanche

Pellevoisin : 11h      Ecueillé : 10h30

### Bureau Familles Rurales:

02 54 39 09 27 Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin, 5 bis rue Jean Giraudoux

### Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay :

1er et 3ème jeudi du mois.

Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou

[pierre.latour@conciliateurdejustice.fr](mailto:pierre.latour@conciliateurdejustice.fr)

### Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

### Ramassage des ordures ménagères:

une semaine sur deux .

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

### Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

France Services Valençay : 02 54 29 46 36

MSA : Mutualité Sociale Agricole s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

### Permanences sociales :

Pour rencontrer une assistante sociale de la DPDS, prendre rendez-vous au 02 54 00 18 99.

### Transport de car l'Aile Bleue :

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

### État civil :

Naissance de Manon BIMBAUD le 11 juin 2022

